Collège Marcel Pagnol
BP 5
Rue Emile Turco
34410 SERIGNAN
Tél .: 04 67 39 99 99
Fax : 04 67 39 99 90

REGLEMENT DE CONSULTATION VALANT CAHIER DES CLAUSES PARTICULIERES

I) Identification de la personne publique :
Dénomination et adresse de l'établissement et du service acheteur :
COLLEGE MARCEL PAGNOL – RUE EMILE TURCO – 34410 SERIGNAN
Personne responsable du marché : Mme SOPHIE CHATEL PRINCIPALE DU COLLEGE
Comptable assignataire : AGENT COMPTABLE DU COLLEGE MARCEL PAGNOL
Siège de l'agence comptable : Lycée « Jean MOULIN » 34 500 BEZIERS

II) Procédure :
Le marché est passé selon la procédure adaptée conformément aux dispositions de l'article 28 du code des marchés publics.

III) Objet du marché :
Le marché a pour objet l'organisation d'un voyage scolaire à Berlin pour 40 élèves âgés de 11 à 15 ans et 4 adultes accompagnateurs du 30 mars 2020 au 4 avril 2020 (dates flexibles en fonction des billets d'avion).

IV) Description des prestations :

IV-1 transport :
Avion au départ de Montpellier ou, à défaut, de Toulouse.
Le point de rendez-vous avec les familles sera fixé directement à l'aéroport.
Transports en commun sur place

IV-2 hébergement :
Hébergement en pension complète pour les participants et les accompagnateurs et les chauffeurs de bus.
Les répartitions mixtes (filles/garçons) ne seront pas autorisées

IV-3 programme des visites à effectuer :

Jour1 :
Départ + arrivée à Berlin
Installation à l'auberge de jeunesse.
En fin de journée : visite de la coupole du Reichstag
dîner à l'auberge

Jour 2 :
matin : visite du musée juif pour les élèves de 4e/3e / visite du musée technique (Deutsches Technikmuseum) pour les élèves de 6e/5e
pique-nique fourni par l'auberge de jeunesse
après-midi : Checkpont Charlie + Topographie des Terrors

dîner à l'auberge

Jour 3 :
matin : Visite du Pergamonmuseum
pique-nique fourni par l'auberge
après-midi : Visite de la porte de Brandeburg, du mémorial de l'holocaust
Visite de la Potsdamer Platz + temps libre au Sony Center
dîner à l'auberge

Jour 4 :
matin : visite du musée d'histoire naturelle (Museum für Naturkunde)
+ Visite du Hamburger Bahnhofmuseum
pique nique fourni par l'auberge
après-midi : Hackersche Höfe + Alexanderplatz
dîner à l'auberge

Jour 5 :
matin : Visite de la prison de la Stasi + musée de la Stasi
pique nique fourni par l'auberge
après-midi : DDR-Museum + East Side Gallery
dîner à l'auberge

Jour 6 :
Retour en France

IV -4 observations particulières :

- Les élèves partent le jour 1. Tous les repas doivent être compris dans l'offre jusqu'au retour dans l'établissement.
- Le prestataire devra présenter une garantie qui permette d'obtenir sans condition le remboursement des sommes versées en cas d'annulation totale du groupe ou en cas d'annulation partielle (un ou plusieurs participants).
- De même, il devra proposer une assurance assistance rapatriement pour l'ensemble du groupe.
- Le prestataire devra pouvoir fournir un service d'aide 24h/24h.
- Le prestataire devra mettre à notre service un serveur vocal téléphonique pour informer régulièrement les parents sur le déroulement du voyage.

V) Contact :
Tous les renseignements utiles peuvent être obtenues auprès de Madame la Gestionnaire du « Collège Marcel PAGNOL » ; tel 04,67,39,99,99 ; fax 0467,39,99,90. Adresse électronique : gest.0341388z@ac-montpellier.fr

VI) Date limite de transmission des offres et modalités de transmission :
Les offres devront être parvenues au service Intendance du COLLEGE MARCEL PAGNOL situé à Sérignan, au plus tard le **10 septembre** 2019 à 12 h 00.

VII) Contenu des offres :
L'offre devra contenir l'acte d'engagement selon le modèle joint dûment signé par le candidat ; le descriptif détaillé de la prestation également daté et signé portant le prix unitaire HT, les taux

et montant de la TVA pour tous les participants élèves et accompagnateurs. Les taxes et frais divers seront également mentionnés sur le devis ainsi que le coût des visites avec prix ferme et définitif. Le prix de l'assurance annulation devra figurer.

VIII) <u>Critère de jugement des offres</u> :
Les critères de jugement des offres sont : QUALITE DES SERVICES
PRECISION DE L'OFFRE
PRIX

IX) <u>Délai de validité des offres</u> : 30 jours.

X) <u>Règlemen</u>t :
Le règlement s'effectuera par **mandat administratif avec virement dans un délai de 30 jours** à compter de la date de réception de la facture à établir en trois exemplaires.

XIV) <u>Notification</u> :
Le marché sera notifié au titulaire avant le 10 octobre 2019...
Un avis d'attribution sera rendu public par publication sur le site aji-france.com.

A SERIGNAN, le 20/08/2019

La Principale, Sophie CHATEL